

**CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 13 AVRIL 1992**

**COMPTE RENDU**

L'Assemblée Communale s'est réunie le 13 avril 1992 à 18 heures, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Robert SCHWINT, Député-Maire.

**Étaient présents :** M. SCHWINT, M. BOICHARD, M. de SURY, Mme VIEILLE-MARCHISET, M. MILLE, M. PONÇOT, M. PINARD, Mme MADER, M. HUMBERT B., M. HIRSH, M. RUEFF, M. BAUDIER, M. ANTONY, M. VUILLEMIN, M. FUSTER, M. MATHIEU, M. BARETJE, M. RÉGNIER, M. MEUNIER, M. LAGRANGE, M. FOUSSERET, M. MAGNIN, Mme TETU, M. JUSSIAUX, Mme BULTOT (jusqu'à la question n° 2/a), Mme DUFAY, M. FERREOL, M. TISSOT, M. PIERLOT (jusqu'à la question n° 2/a), M. JEANNIARD, M. LIEVREMONT, M. DAHOUI, M. GIRARD, Mme CUENIN, Mlle ZILLI (jusqu'à la question n° 2/a), M. ANGUENOT, M. RAGOT, M. JACQUEMIN, Mme CAMPBELL, M. MAILLARD (à partir de la question n° 2/b), M. GRAPPIN, Mme DUVERGET, M. SALOMON, M. TABOURNOT, M. CHOMETTE, M. VIALATTE, M. NACHIN, Mme FOLSCHWEILLER, M. ALAUZET.

**Absents:** M. JEANNEROT, Mme BULTOT (à partir de la question n° 2/a), M. LIME, Mme GUINCHARD-KUNSTLER, M. PIERLOT (à partir de la question n° 2/a), M. GALLAT, Mlle ZILLI (à partir de la question n° 2/a), M. TOURRAIN, M. MAILLARD (jusqu'à la question n° 2/b), M. BAS.

**Secrétaire :** M. RAGOT.

**Procuration de vote :**

**Mandants :** M. JEANNEROT, M. LIME, Mme GUINCHARD-KUNSTLER, M. GALLAT, M. TOURRAIN, M. BAS.

**Mandataires :** M. SCHWINT, M. FERREOL, Mme DUFAY, M. TISSOT, M. VIALATTE, M. JACQUEMIN.

\* \* \* \* \*  
\* \* \*

Avant d'aborder les questions inscrites à l'ordre du jour, les points suivants ont été évoqués :

- M. l'Adjoint FOUSSERET a présenté un rappel au règlement en souhaitant qu'une séance du Conseil Municipal soit consacrée au projet du Grand Canal.

MM. JACQUEMIN et VIALATTE se sont associés à cette demande.

M. le Député-Maire a répondu qu'avant le 30 juin prochain, une séance du Conseil Municipal sera exclusivement consacrée à ce projet de Grand Canal.

- M. NACHIN, Conseiller Municipal, a ensuite présenté un rappel au règlement pour renouveler sa demande de communication consacrée aux missions et moyens de la police municipale et du service prévention.

M. le Député-Maire lui a indiqué que ces points seront évoqués au cours de la séance du Conseil Municipal du 18 mai prochain.

- Enfin, M. NACHIN a présenté ses félicitations aux auteurs de la nouvelle formule de la revue municipale BVV.

A cette occasion, il a présenté quatre propositions :

1. qu'apparaisse plus nettement que la nouvelle formule BVV est tirée sur du papier recyclé,

2. que l'utilisation du papier recyclé soit étendue à l'ensemble des services municipaux,

3. qu'une page entière de la revue soit consacrée aux matériaux entrant dans la composition de la nouvelle formule de BVV,

4. que chaque groupe politique composant le Conseil Municipal de Besançon, dispose d'une page entière dans ce nouveau BVV.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

- 1. Exercice 1992** - Autorisation accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 122.20 du Code des Communes

Dont acte.

## **2. Conseil Municipal :**

### **a) Modification des Commissions et Délégations**

Les propositions formulées par M. PIERLOT, Conseiller Municipal, au nom du groupe «Alternative Rouge et Verte» n'ayant pas été retenues, Mme l'Adjointe BULTOT, Mlle ZILLI et M. PIERLOT ont quitté la séance.

A l'unanimité des présents, le Conseil Municipal a adopté les modifications suivantes :

**A - Commissions**

**1<sup>ère</sup> Commission : Finances**

M. J.C. CHOMETTE en remplacement de M. HUMBERT J.F.

**2<sup>ème</sup> Commission : Personnel - Sapeurs-Pompiers**

Vice-Présidente : Mme VIEILLE-MARCHISET, Adjointe (sans autre changement)

**10<sup>ème</sup> Commission : Action Culturelle**

M. Claude SALOMON en remplacement de M. Michel VIALATTE

**11<sup>ème</sup> Commission : Sports**

M. Michel VIALATTE en remplacement de M. HUMBERT J.F.

**11<sup>ème</sup> Commission bis (ex. 18<sup>ème</sup> Commission) : Information - Communication**

Vice-Président : M. FUSTER, Adjoint

M. Jean-Claude CHOMETTE en remplacement de M. HUMBERT J.F.

**14<sup>ème</sup> Commission : Hygiène-Santé - Salubrité**

Vice-Président : M. HIRSCH, Adjoint

M. Jean-Claude CHOMETTE en remplacement de M. SALOMON

**15<sup>ème</sup> Commission (anciennement 9<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> Commissions) : Environnement (espaces verts - forêts - déchets urbains - maîtrise de l'énergie - eau - assainissement)**

Vice-Président : M. GALLAT, Adjoint

**Pour la Majorité Municipale :**

M. HUMBERT B.  
M. LAGRANGE  
Mme MADER  
M. MEUNIER  
M. PIERLOT

**Une Ambition pour Besançon :**

Mme CAMPBELL  
M. TABOURNOT

**Besançon Ecologie - Les Verts :**

M. ALAUZET

**16<sup>ème</sup> Commission : Transports - Stationnement - Police Municipale**

Vice-Président : M. JUSSIAUX, Adjoint (sans autre changement)

**17<sup>ème</sup> Commission : Relations Publiques - Bâtiments Communaux - Parc Automobile**

M. Jean-Claude CHOMETTE en remplacement de M. TOURRAIN

**18<sup>ème</sup> Commission (ex. 18<sup>ème</sup> Commission bis) : Administration Générale - Réglementation - Occupation du Domaine Public - Taxis, Foires et Marchés - Abattoir - Informatique**

Vice-Président : M. RUEFF, Conseiller Municipal Délégué (sans autre changement)

**B - Délégations**

En remplacement de Martine BULTOT :

- Jardin Botanique : M. l'Adjoint à l'Environnement
- ASQAB (Qualité de l'Air) : M. l'Adjoint à l'Hygiène-Santé
- Association des Maîtres d'Ouvrage des Réseaux de Chaleur : M. l'Adjoint à l'Environnement
- CALME (Coordination pour l'Adaptation des Loisirs Motorisés à l'Environnement) : M. l'Adjoint à l'Environnement
- Groupe de Travail Publicité et Affichage : M. l'Adjoint à l'Environnement
- Syndicat Mixte Avanne - Aveney - Rancenay : M. l'Adjoint à l'Environnement
- Association des Jardins Familiaux : M. l'Adjoint à l'Environnement
- Centre de Formation Professionnelle et Agricole de Châteaufarine : M. l'Adjoint à l'Environnement.

Enfin, M. Jean-Claude CHOMETTE remplacera M. J.F. HUMBERT comme membre suppléant au Comité Technique Paritaire Ville et CCAS.

**b) Loi relative à l'Administration de la République - Bureau d'Adjudication - Commission d'appel d'offres**

A l'unanimité moins 3 abstentions, l'Assemblée Communale adopte, conformément aux dispositions de la loi, la nouvelle composition de cette commission.

**Président** : M. le Député-Maire ou son représentant : M. BOICHARD

**Membres titulaires :**

4 Majorité : Mme VIEILLE-MARCHISET  
M. REGNIER  
M. BARETJE  
M. VUILLEMIN

1 «Ambition pour Besançon» : M. GRAPPIN

**Suppléants :**

4 Majorité : M. de SURY  
M. RUEFF  
M. DAHOUI  
Mme CUENIN

1 «Ambition pour Besançon» : M. CHOMETTE

**c) Conseils d'établissements des institutions sociales et médico-sociales** - Désignation d'un représentant de la Ville

A l'unanimité, ont été désignés :

Mme DUFAY - CAT Beauregard - 8 rue Branly - 25000 Besançon

M. GIRARD - CAT Prolabor - Les Tilleroyes - 25000 Besançon

Mme FOLSCHWEILLER - SSES Les Marmots - 37 rue Battant - 25000 Besançon

M. ALAUZET - IMP l'Espoir - 18 rue Danton - 25000 Besançon

M. MILLE - IMPro Château Galland - 17 rue Pergaud - 25000 Besançon

M. LAGRANGE - IMP Château Galland - Les Tilleroyes - 25000 Besançon

Mme CAMPBELL - Foyer Les Tilleuls - Les Tilleroyes - 25000 Besançon

M. LAGRANGE - Foyer Marceau - 1 rue du Colonel Maurin - 25000 Besançon

M. JEANNEROT - Foyer Joseph Bastian - Chemin de Courvoisier - 25000 Besançon

M. JEANNEROT - Foyer de jour Le Clos Saint-Georges - 14 rue du Chanoine Mouro - 25000 Besançon

**d) Conseil d'Administration de l'UFR Sciences Juridiques, Economiques, Politiques et de Gestion** - Désignation d'un représentant de la Ville

Ont été désignés à l'unanimité :

M. Jacques de SURY en qualité de titulaire

M. Yves-Michel DAHOUI en qualité de suppléant.

### **3. Conseil Municipal** - Loi relative aux conditions d'exercice des mandats locaux - Nouveau régime indemnitaire des élus

A l'unanimité, il a été décidé d'appliquer à compter du 1<sup>er</sup> avril 1992 les dispositions suivantes :

Pour le Maire : indemnité de fonction égale à 90 % de l'indice de référence (indice brut terminal 1015 de la fonction publique).

Pour les Adjoints pourvus de délégations : indemnité de fonction égale à 50 % de celle du Maire.

Pour l'Adjoint non pourvu de délégations et pour les autres Conseillers Municipaux : indemnité de fonction égale à 6 % de l'indice de référence.

Dans la mesure où une partie de l'enveloppe totale des indemnités ne serait pas consommée, les Conseillers Municipaux Délégués pourront prétendre à une indemnité de fonction supérieure à 6 % de l'indice de référence.

Les crédits nécessaires au règlement de ces indemnités sont inscrits au budget primitif de l'exercice courant.

#### **4. Garanties d'emprunts :**

**a) Office Municipal d'HLM** - Réhabilitation de 50 logements 1 à 5 rue des Coquelicots - Garantie de la Ville de Besançon à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un emprunt de 503 636 F contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

Adopté à l'unanimité, M. TISSOT, Président de l'Office Municipal d'HLM ne prenant pas part au vote.

**b<sub>1</sub>) Société Anonyme d'HLM de Franche-Comté** - Acquisition amélioration d'un pavillon «insertion» chemin des Quatrouillots - Garantie de la Ville de Besançon à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un emprunt de 378 750 F contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

Adopté à l'unanimité.

**b<sub>2</sub>) Société Anonyme d'HLM de Franche-Comté** - Financement des travaux d'amélioration de 10 logements à Besançon, 26 rue Berlioz - Garantie de la Ville pour le remboursement d'un emprunt de 157 600 F contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

Adopté à l'unanimité.

**c) Société Anonyme Immobilière d'Economie Mixte de la Ville de Besançon (SAIEMB)** - Construction de 87 logements étudiants pour l'Ecole Nationale de Mécanique et Microtechnique, rue Gaudot - Garantie de la Ville à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un emprunt PLA de 10 500 000 F - Modification de la délibération du Conseil Municipal du 23 septembre 1991

Adopté à l'unanimité, M. PONÇOT, Président de la SAIEMB ne prenant pas part au vote.

**d) Association «Le Roseau»** - Equipement mobilier de 15 studios réhabilités - Garantie de la Ville à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un emprunt de 250 000 F contracté auprès du Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine de Besançon

Adopté à l'unanimité.

**e) Association des Jumelages** - Forage de puits pour alimentation en eau potable au Burkina-Faso - Garantie de la Ville à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un emprunt de 550 000 F contracté auprès de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel

Adopté à l'unanimité, Mme l'Adjointe GUINCHARD-KUNSTLER ne prenant pas part au vote.

#### **5. Exercice 1992 - Transferts de crédits**

Adopté à l'unanimité.

#### **6. Comptabilité - Cotes et produits irrécouvrables - Admission en non-valeur**

Adopté à l'unanimité.

**7. Usine d'incinération des ordures ménagères** - Recours de la SECIP - Jugement du Tribunal Administratif du 19 mars 1992

Adopté à l'unanimité.

**8. Subventions :**

**a) au secteur Animation - Formation - Prévention**

La répartition suivante a été adoptée à l'unanimité :

**Secteur Animation**

**I - Secteur Animation Socio-Culturelle - Animation de Quartier - Jeunesse**

*1) Aides aux équipements d'animation*

	<b>1992</b>	<b>Acompte</b>
- MJC Palente	210 000 F + <u>540 000 F</u> 750 000 F	Acompte versé CM 13/01/1992
La subvention 1992 à la MJC Palente fera l'objet d'un avenant n° 1 à la convention du 12 novembre 1990. Cet avenant précisera les objectifs et la programmation des actions retenues pour 1992 et répartira la subvention municipale sur ces projets.		
- MJC Loutelet (fonctionnement)	80 000 F + <u>33 000 F</u> 113 000 F	Acompte versé CM 13/01/1992
- Maison de Quartier de Saint-Ferjeux	200 000 F + <u>263 000 F</u> 463 000 F	Acompte versé CM 13/01/1992
- Régie de Quartier Fontaine-Ecu	50 000 F + <u>88 000 F</u> 138 000 F	Acompte versé CM 13/01/1992
- Association Sportive d'Education Populaire du Foyer des Jeunes Travailleurs	144 000 F	
- Centre Information Jeunesse	60 000 F	

*2) Aides aux projets*

- Journal de quartier Clairs-Soleils : Association Socio-Culturelle	16 000 F
- Fête du quartier Grette : Brulard 2000	6 000 F
- Jeunesse Ouvrière Chrétienne	5 000 F
- Voyages jeunes Montrapon Rive Nord-Jeunes	2 000 F
- Rencontre des Amateurs de la Photographie : MJC Palente	15 000 F
- Atelier Musical des Clairs-Soleils	3 000 F

**II - Intégration des populations immigrées**

- Association La Palmeraie	10 000 F
----------------------------	----------

## Secteur Prévention

### 1) Promotion des populations par l'alphabétisation et la réussite scolaire

- Association de Prévention par l'Aide Scolaire	22 500 F
- Pour une aide à la Réussite par l'Insertion	20 000 F

### 2) Développement de l'insertion économique des jeunes

- MJC Loutelet	82 000 F
- Le Roseau - Besançon Tous Services	63 000 F

### 3) Lutte contre la marginalisation des jeunes

- Espoir Drogue	126 000 F
-----------------	-----------

### 4) Prévention de la récidive

- Association pour le Travail d'Intérêt Communautaire	30 000 F
- Association d'Aide aux Détenus	20 000 F

### 5) Développement de la sécurité dans la ville

- Association d'Aide aux Victimes d'Infraction	25 000 F
- Centre de Documentation, d'Education et d'Action contre les Manipulations Mentales	5 000 F

## Secteur Formation

### 1) Aides contractuelles

	1992	Acompte
- Mission Locale	225 000 F + <u>205 000 F</u> 430 000 F	Acompte versé CM 13/01/1992
- Correspondant Emploi-Formation	50 000 F	
Total Mission Locale	480 000 F	

- Association du Centre d'Etude et de Réalisation pour l'Education Permanente	220 000 F
- GIE Point + Entreprises	310 000 F
- Centre Interinstitutionnel de Bilan des Compétences	48 000 F
- Agence Départementale de Développement Economique du Doubs/Opération de Détection et d'Accompagnement des Créateurs d'Entreprises	50 000 F

## 2) Autres aides

- Formation Réflexion Animation par le Travail et l'Education X 2000 80 000 F
- Centre Régional d'Information du Droit des Femmes 40 000 F

### b) à l'ARETE - Convention

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a autorisé M. le Député-Maire à signer la convention Ville/ARETE et l'avenant n° 1 relatif au programme 1992,

- a attribué à l'ARETE le solde de la subvention 1992, soit 150 000 F, étant précisé qu'un premier acompte de 100 000 F avait été alloué par délibération du 13 janvier 1992.

### c) aux Unions Locales des Syndicats

La répartition suivante a été adoptée à l'unanimité au titre de l'année 1992 :

Organisation	Représentativité	Proposition 1992
FEN	-	8 450 F
CNCRSF	-	7 970 F
CGT	24,40 %	43 200 F
CGT-FO	23,66 %	42 290 F
CFDT	26,98 %	46 460 F
CFTC	12,81 %	28 660 F
CGC	12,15 %	27 830 F

### d) pour congrès

Les subventions suivantes ont été allouées à l'unanimité :

- 4 000 F à l'Association Information Recherche (AIR) pour l'organisation du colloque «dépistage et prise en charge des handicapés en période périnatale», les 23 et 24 janvier dernier, à l'INFOP.

- 4 000 F à l'IUT de Chimie pour l'organisation des Olympiades de la Chimie qui ont eu lieu le 19 février dernier à l'IUT.

- 4 000 F à l'Association Générale des Etudiants de la Faculté de Droit pour l'organisation du forum des professions juridiques et économiques.

- 6 000 F à la Croix d'Or du Doubs pour l'organisation de son congrès départemental marquant le 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'association, le 15 mars dernier.

- 8 000 F à l'Union Nationale des Mutuelles des Travailleurs Indépendants (UNMUTI) pour l'organisation du congrès national annuel, les 27 et 28 avril prochain, au Kursaal.

- 4 000 F au Laboratoire de Littérature en Histoire des Pays de Langues Européennes pour l'organisation d'un colloque «l'Europe vecteur des aspirations démocratiques» du 14 au 16 mai, à la Faculté des Lettres.

- 4 000 F au Centre d'Entraide Généalogique de Franche-Comté pour l'organisation du congrès national, les 16 et 17 mai, salle Proudhon et Château de Moncley.

- 4 000 F au Laboratoire de Corrosion et Traitements de Surface de la Faculté des Sciences pour l'organisation des journées de prévention de la corrosion en industrie laitière, du 19 au 23 mai, à l'INFOP.

- 5 000 F au Centre de Recherche en Littérature des 19 et 20<sup>ème</sup> Siècles (Centre Jacques PETIT) pour l'organisation d'un colloque international «Christophe COLOMB et la découverte de l'Amérique», du 21 au 23 mai.

- 5 000 F à l'Association des Professeurs de Langues Vivantes de l'Enseignement Public pour l'organisation de la conférence sur l'enseignement précoce des langues vivantes, le 1<sup>er</sup> février dernier, et pour l'assemblée générale nationale de l'APLV.

- 8 000 F à l'Union Nationale des Personnels Retraités de la Gendarmerie pour l'organisation du congrès national, du 9 juin au 12 juin à Micropolis.

- 4 000 F à la Société de Biologie de Besançon pour l'organisation du colloque interrégional des Sociétés de Biologie du Grand Est, le 13 juin, en Faculté de Médecine.

- 4 000 F au Centre de Recherche sur l'Espace Humain et Urbain (CREHU) de la Faculté des Lettres, pour l'organisation du colloque international «la ville est-elle un fléau ?», les 26 et 27 juin prochain.

- 5 000 F à l'Association Nationale des Professeurs en Economie Familiale et Sociale des Etablissements Publics, pour l'organisation du congrès national du 6 au 10 juillet sur le thème «travailler en sécurité, quelle formation pour nos élèves ?».

- 7 000 F à l'AROEVEN pour l'organisation de son Université d'été, du 25 au 29 août, salle Proudhon, sur le thème «les jeunes en difficulté dans les systèmes éducatifs européens».

**e) à l'Association Cré-Entreprendre**

15 000 F ont été alloués à cette association.

**9. Réaffectations de subventions :**

**a) du Ministère de la Jeunesse et des Sports pour le plan d'action «les jeunes et la Ville»**

Adopté à l'unanimité.

**b) Musée Classé - Département Histoire-Temps** pour les travaux de recherche du Musée et des opérations d'équipement

Adopté à l'unanimité.

**10. Demande de subventions :**

**a) Conservatoire National de Région** pour le programme d'équipement des années 1990 et 1991

Adopté à l'unanimité.

**b) au titre de l'exercice 1992 pour le fonctionnement du Conservatoire National de Région et de l'Ecole Régionale des Beaux-Arts**

Adopté à l'unanimité.

**11. Contrats Emploi-Solidarité** - Mesures d'accompagnement - Convention avec la Mission Locale pour l'Emploi de Besançon - Participation de la Ville au Fonds Mutualisé de formation des CES

Adopté à l'unanimité.

**12. Contrat Petite enfance-** Convention entre la Ville de Besançon et l'Association Antenne Petite Enfance

Adopté à l'unanimité.

**13. Immeuble 3 rue de la Cassotte** - Bail avec la SAIEMB au profit de la Ville de Besançon

Après un large débat et après avoir repoussé à la majorité (17 voix favorables seulement et 5 abstentions) l'amendement proposé par Mmes FOLSCHWEILLER et DUFAY et M. JACQUEMIN, demandant le report de cette question à une prochaine séance, MM. les Adjointes GALLAT et PONÇOT, Président de la SAIEMB ne prenant pas part au vote, ce point de l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité moins 22 abstentions.

Mme FOLSCHWEILLER, à l'issue de ce vote, a remis sa démission de membre du Conseil d'Administration de la Mission Locale pour l'Emploi et l'Insertion des Jeunes.

**14. Plage et terrain de camping de Chalezeule** - Concession du droit de vendre des glaces, confiseries et fruits exotiques - Période du 1<sup>er</sup> juin 1992 au 30 avril 1994

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a adopté le cahier des charges élaboré à cet effet et a autorisé M. le Député-Maire à choisir le concessionnaire et a signé l'acte à intervenir sous forme de marché négocié.

**15. Résidence Le Ségur** - Dérogation au repos dominical - Avis du Conseil Municipal

Avis favorable à l'unanimité.

**16. Voirie** - Année 1992 - Marchés annuels de travaux de réfection de chaussées

Adopté à l'unanimité.

**17. Voirie** - Programme 1992 de travaux d'investissement confiés à l'entreprise

Adopté à l'unanimité.

**18. Sécurité routière** - Programme d'actions 1992

Adopté à l'unanimité.

**19. Voirie** - Aménagement du carrefour d'entrée de ville route de Gray - Lancement des travaux

Adopté à l'unanimité.

**20. Transports Urbains :**

**a) Bilan 1991 du compte transport**

Adopté à l'unanimité.

**b) Exercice 1991 - Transports Urbains - Emploi du reliquat versement-transport**

Adopté à l'unanimité.

**c) Exercice 1992 - Transports Urbains - Programme d'investissements**

Adopté à l'unanimité.

**21. Voirie** - Restructuration du réseau Ouest et Nord-Ouest des transports en commun - Construction de terminus - Lancement des travaux

Adopté à l'unanimité.

**22. Parc Auto Déchets** - Année 1992 - Programme d'acquisition de véhicules et de matériels divers

Adopté à l'unanimité.

**23. Rue Thomas Edison** - Construction d'une déchetterie - Lancement des travaux

Adopté à l'unanimité.

**24. Chauffage Urbain** - Etude de faisabilité d'une cogénération sur la chaufferie de Planoise

Adopté à l'unanimité.

**25. Eclairage Public** - Programme de travaux 1992

Adopté à l'unanimité.

**26. Assainissement** - Programme de travaux pour l'année 1992 - Demande de subventions

Adopté à l'unanimité.

**27. Assainissement** - Commune d'Avanne - Traitement d'effluents et exploitation d'installation de refoulement par la Ville de Besançon - Avenant à la convention du 4 janvier 1990

Adopté à l'unanimité.

**28. Service des Eaux** - Programme de travaux pour l'année 1992

Adopté à l'unanimité.

**29. Service des Eaux** - Marché de fourniture de chlore pour l'année 1992

Adopté à l'unanimité.

**30. Citadelle** - Restauration des remparts

Après un large débat sur la valorisation de notre patrimoine, ce point a été adopté à l'unanimité.

**31. ZAC des Tilleroyes** - Approbation de la modification du périmètre de la ZAC - Dénomination de la ZAC - Mise à l'enquête publique du Plan d'Aménagement de Zone et du Règlement

Adopté à l'unanimité.

**32. ZAC de Châteaufarine** - Additif à la convention d'aménagement du 13 septembre 1989

Adopté à l'unanimité.

**33. Réhabilitation de l'îlot sensible de Planoise** - Etude préalable - Convention avec l'Office Public Départemental d'HLM et la Société Anonyme d'HLM de Franche-Comté

Adopté à l'unanimité.

**34. Ravalement de façades** - Subventions

Adopté à la majorité, le groupe «Besançon Ecologie - Les Verts» votant contre.

**35. Résorption de l'Habitat Insalubre Ilot Thiémanté :**

**a) Echange de biens immobiliers avec M. RONDOT**

Adopté à l'unanimité.

**b) Acquisition gratuite de biens immobiliers à M. VERNE**

Adopté à l'unanimité.

**36. Chemin de la Selle** - Acquisition de terrain à M. BAILLY Georges - Modification de la délibération du Conseil Municipal du 4 novembre 1991

Adopté à l'unanimité.

**37. Chemin de l'Escale - Acquisition de terrain à :**

**a) M. DEMOUGEOT Maurice**

Adopté à la majorité, 1 Conseiller votant contre.

**b) M. et Mme PARISET**

Adopté à la majorité, 1 Conseiller votant contre.

**c) M. DEMOUGEOT Bernard**

Adopté à la majorité, 1 Conseiller votant contre.

**38. Affaires diverses - Interpellations**

Enfin, pour conclure, M. le Député-Maire a félicité MM. KOLTCHINE, commandant le Corps des Sapeurs-Pompiers de Besançon et MOUGEOT, Directeur de la Communication du CLA, qui ont pris part à Eurochallenge 1992, où cette équipe Ville - Région - CLA s'est classée 2<sup>ème</sup> de la catégorie Collectivités Territoriales.

La séance est levée à 21 heures.

Hôtel de Ville, le 15 avril 1992  
Le Député-Maire,  
Robert SCHWINT.

Vu pour être affiché, le 16 avril 1992  
conformément à la loi,  
Pour le Député-Maire,  
L'Adjoint,